

RÈGLEMENT N° 2011-196

RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 2008-117 AFIN DE HAUSSER LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS DE LOISIRS

ATTENDU QUE la *Loi sur la fiscalité municipale* autorise une municipalité à adopter un règlement sur la tarification des biens, services ou activités qu'elle offre à la population;

ATTENDU QU'il est juste et équitable que les biens, services ou activités offerts par la municipalité soient financés en partie par ceux qui les utilisent ou les requièrent;

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser la tarification en vigueur;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été présenté par le conseiller Gervais Gagné pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 26 avril 2011;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le règlement n° 2008-117 est modifié par le remplacement de l'article 4 par le suivant :
 4. **« Les tarifs décrétés par le présent règlement sont applicables pour les années 2011, 2012 et 2013 tels que détaillés aux annexes du présent règlement. »**
3. Les annexes A, B, C, D, E et F du règlement n° 2008-117 établissant les tarifs applicables pour les différents services ou activités de loisirs sont remplacées par les grilles tarifaires en annexe lesquelles font parties intégrantes du présent règlement.
4. Les autres dispositions du règlement n° 2008-117 demeurent inchangées.
5. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

- **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 26 avril 2011
- **ADOPTÉ PAR LE CONSEIL** le 9 mai 2011
- **PUBLICATION D'UN AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR** le 18 mai 2011
- **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT** le 18 mai 2011

(signé) Serge Lévesque, maire

(signé) Valérie Haince, greffière

VRAIE COPIE CONFORME
Le

Greffière

Règlement n° 2011-196 (suite)

ANNEXE A

Tarif au 1 ^{er} mai 2011	Tarif au 1 ^{er} mai 2012	Tarif au 1 ^{er} mai 2013
--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

Terrains de jeux			
1 ^{er} enfant	45 \$/enfant/été	50 \$/enfant/été	50 \$/enfant/été
2 ^e enfant	35 \$/enfant/été	40 \$/enfant/été	40 \$/enfant/été
3 ^e enfant	25 \$/enfant/été	30 \$/enfant/été	30 \$/enfant/été
4 ^e enfant et suivants	Gratuit	Gratuit	Gratuit

** taxes incluses

Règlement n° 2011-196 (suite)

ANNEXE B

	Tarif au 1 ^{er} mai 2011	Tarif au 1 ^{er} mai 2012	Tarif au 1 ^{er} mai 2013	Note
Aréna Conrad-Parent				
LOCATION DE GLACE				
Ligue avec contrat (1 saison)	105 \$/heure	110 \$/heure	110 \$/heure	
Location occasionnelle	120 \$/heure	130 \$/heure	140 \$/heure	
Privé : tournois entreprises, Alouette (entretien ménager inclus)	150 \$/heure	155 \$/heure	155 \$/heure	
Lucratif : matchs Senior AA (entretien ménager inclus)	200 \$/heure	200 \$/heure	200 \$/heure	
Scolaire : écoles de hockey, de patin, sports-études	17 \$/heure	20 \$/heure	22 \$/heure	1
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
TOURNOI AVEC GLACE				
Privé : agents correctionnels, de la santé (entretien ménager inclus)	150 \$/heure	155 \$/heure	155 \$/heure	
Lucratif : Dykhuis, du printemps (entretien ménager inclus)	60 \$/heure	60 \$/heure	60 \$/heure	
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
SURFACE SANS GLACE				
Privé : journée familiale (entretien ménager et préparation en sus)	30 \$/heure	40 \$/heure	50 \$/heure	2
Lucratif : cirque, etc. (entretien ménager et préparation en sus)	20 \$/heure	20 \$/heure	20 \$/heure	2
Patinage libre	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Patinage familial	Gratuit	Gratuit	Gratuit	

** taxes incluses

Note 1 : Tarification différente dans le cas où il y a une entente spécifique entre les parties

Note 2 : Facturation des coûts excédentaires si la location nécessite des modifications aux plateaux (changement de la vocation première)

Règlement n° 2011-196 (suite)

ANNEXE C

	Tarif au 1 ^{er} mai 2011	Tarif au 1 ^{er} mai 2012	Tarif au 1 ^{er} mai 2013	Note
Aréna Guy-Carbonneau				
LOCATION DE GLACE				
Ligue avec contrat (1 saison)	105 \$/heure	110 \$/heure	110 \$/heure	
Location occasionnelle	120 \$/heure	130 \$/heure	140 \$/heure	
Privé : tournois entreprises, Alouette (entretien ménager inclus)	150 \$/heure	155 \$/heure	155 \$/heure	
Lucratif : matchs Senior AA (entretien ménager inclus)	200 \$/heure	200 \$/heure	200 \$/heure	
Scolaire : écoles de hockey, de patin, sports-études	17 \$/heure	20 \$/heure	22 \$/heure	1
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
TOURNOI AVEC GLACE				
Privé : agents correctionnels, de la santé (entretien ménager inclus)	150 \$/heure	155 \$/heure	155 \$/heure	
Lucratif : Dykhuis, du printemps (entretien ménager inclus)	60 \$/heure	60 \$/heure	60 \$/heure	
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
SURFACE SANS GLACE				
Privé : journée familiale (entretien ménager et préparation en sus)	30 \$/heure	40 \$/heure	50 \$/heure	2
Lucratif : cirque, etc. (entretien ménager et préparation en sus)	20 \$/heure	20 \$/heure	20 \$/heure	2
Patinage libre	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Patinage familial	Gratuit	Gratuit	Gratuit	

** taxes incluses

Note 1 : Tarification différente dans le cas où il y a une entente spécifique entre les parties

Note 2 : Facturation des coûts excédentaires si la location nécessite des modifications aux plateaux (changement de la vocation première)

Règlement n° 2011-196 (suite)

ANNEXE D

	Tarif au 1 ^{er} mai 2011	Tarif au 1 ^{er} mai 2012	Tarif au 1 ^{er} mai 2013	Note
Terrain de baseball (Lorenzo-Labrecque et Jean-Turbis)				
Ligue et tournoi balle molle	16 \$/heure	18 \$/heure	20 \$/heure	
Privé	50 \$/heure	50 \$/heure	50 \$/heure	2
Lucratif	50 \$/heure	50 \$/heure	50 \$/heure	2
Scolaire	17 \$/heure	20 \$/heure	22 \$/heure	1
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Terrain de balle-molle (Steve-Duchesne et Queen Elizabeth High School)				
Ligue	16 \$/heure	18 \$/heure	20 \$/heure	
Privé	50 \$/heure	50 \$/heure	50 \$/heure	2
Lucratif	50 \$/heure	50 \$/heure	50 \$/heure	2
Scolaire	17 \$/heure	20 \$/heure	22 \$/heure	1
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Terrain synthétique (Cégep de Sept-Îles)				
Non éclairé	60 \$/heure	65 \$/heure	65 \$/heure	
Éclairé	70 \$/heure	75 \$/heure	75 \$/heure	
Scolaire	17 \$/heure	20 \$/heure	22 \$/heure	1
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Terrain naturel (Aréna Conrad-Parent, aréna Guy-Carbonneau, piste Guillaume-Leblanc et école Manikoutai)				
Non éclairé	70 \$/heure	70 \$/heure	70 \$/heure	
Éclairé	80 \$/heure	80 \$/heure	80 \$/heure	
Scolaire	17 \$/heure	20 \$/heure	22 \$/heure	1
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	

** taxes incluses

Note 1 : Tarification différente dans le cas où il y a une entente spécifique entre les parties

Note 2 : Facturation des coûts excédentaires si la location nécessite des modifications aux plateaux (changement de la vocation première)

Règlement n° 2011-196 (suite)

ANNEXE D (SUITE)

Piste et pelouse (Piste d'athlétisme Guillaume-Leblanc)				
Privé	50 \$/heure	50 \$/heure	50 \$/heure	2
Lucratif	50 \$/heure	50 \$/heure	50 \$/heure	2
Scolaire	17 \$/heure	20 \$/heure	22 \$/heure	1
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	

Tennis extérieur (Centre socio-récréatif)				
Enfant (moins de 18 ans)	1 \$/heure/personne	1 \$/heure/personne	1 \$/heure/personne	
Adulte (18 ans et plus)	2 \$/heure/personne	2 \$/heure/personne	2 \$/heure/personne	
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	50 \$/heure	50 \$/heure	50 \$/heure	
Organisme privé	50 \$/heure	50 \$/heure	50 \$/heure	
Scolaire	17 \$/heure	20 \$/heure	22 \$/heure	1

Tennis extérieur (Cégep de Sept-Îles et Steve-Duchesne)				
Activités libres	Gratuit	Gratuit	Gratuit	

Terrain de volley-ball (avenue Arnaud)				
Ligue	27 \$/soir /4 terrains	28 \$/soir/4 terrains	29 \$/soir/4 terrains	
Privé	16 \$/heure/terrain	18 \$/heure/terrain	20 \$/heure/terrain	
Lucratif	36 \$/heure/terrain	38 \$/heure/terrain	40 \$/heure/terrain	

Parc Holliday				
Patinoire avec bandes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Anneau glacé	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Glissoire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Ski de fond	Gratuit	Gratuit	Gratuit	

Parc Camille-Marcoux				
Ligue – Hockey de patins à roues alignées	14 \$/heure	14 \$/heure	14 \$/heure	

Location mobiliers divers				
Tapis rouge (18 pieds)	10 \$/jour	10 \$/jour	10 \$/jour	
2 triangles	3 \$/jour	4 \$/jour	5 \$/jour	

** taxes incluses

Note 1 : Tarification différente dans le cas où il y a une entente spécifique entre les parties

Note 2 : Facturation des coûts excédentaires si la location nécessite des modifications aux plateaux (changement de la vocation première)

Règlement n° 2011-196 (suite)

ANNEXE E

	Tarif au 1 ^{er} mai 2011	Tarif au 1 ^{er} mai 2012	Tarif au 1 ^{er} mai 2013	Note
Centre socio-récréatif				
ENTRÉE PISCINE				
Enfant (moins de 18 ans)	1 \$/personne	1 \$/personne	1 \$/personne	
Adulte (18 ans et plus)	2 \$/personne	2 \$/personne	2 \$/personne	
Cours enfant	30 \$/personne	35 \$/personne	35 \$/personne	
PISCINE				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	25 \$/heure	26 \$/heure	26 \$/heure	
Organisme à but lucratif	46 \$/heure	47 \$/heure	47 \$/heure	
Organisme privé	40 \$/heure	42 \$/heure	42 \$/heure	
GYMNASÉ				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	15 \$/heure	16 \$/heure	16 \$/heure	
Organisme à but lucratif	44 \$/heure	45 \$/heure	45 \$/heure	
Organisme privé	29 \$/heure	30 \$/heure	30 \$/heure	
DOJO-STUDIO				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	11 \$/heure	12 \$/heure	12 \$/heure	
Organisme à but lucratif	20 \$/heure	21 \$/heure	21 \$/heure	
Organisme privé	17 \$/heure	18 \$/heure	18 \$/heure	
SALLE DE RÉUNION				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	7 \$/heure	8 \$/heure	8 \$/heure	
Organisme à but lucratif	20 \$/heure	21 \$/heure	21 \$/heure	
Organisme privé	12 \$/heure	13 \$/heure	13 \$/heure	
SALLE DE CONDITIONNEMENT				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	15 \$/heure	16 \$/heure	16 \$/heure	
Organisme à but lucratif	31 \$/heure	32 \$/heure	32 \$/heure	
Organisme privé	29 \$/heure	30 \$/heure	30 \$/heure	
THÉÂTRE				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	15 \$/heure	16 \$/heure	16 \$/heure	
Organisme à but lucratif	44 \$/heure	45 \$/heure	45 \$/heure	
Organisme privé	29 \$/heure	30 \$/heure	30 \$/heure	

**taxes incluses

Règlement n° 2011-196 (suite)

ANNEXE F

Sites périphériques	Tarif au 1 ^{er} mai 2011	Tarif au 1 ^{er} mai 2012	Tarif au 1 ^{er} mai 2013	Note
Salles communautaires				
Organisme partenaire ou comité de loisirs	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	7 \$/heure	8 \$ /heure	8 \$/heure	
Organisme à but lucratif (entretien ménager inclus)	20 \$/heure	21 \$/heure	21 \$/heure	
Organisme privé (entretien ménager inclus)	12 \$/heure	13 \$/heure	13 \$/heure	
Centre Roger-Smith				
GYMNASÉ				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	15 \$/heure	16 \$/heure	16 \$/heure	
Organisme à but lucratif	44 \$/heure	45 \$/heure	45 \$/heure	
Organisme privé	29 \$/heure	30 \$/heure	30 \$/heure	
SALLE POLYVALENTE				
Organisme partenaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Organisme à but non lucratif	7 \$/heure	8 \$/heure	8 \$/heure	
Organisme à but lucratif	20 \$/heure	21 \$/heure	21 \$/heure	
Organisme privé	12 \$/heure	13 \$/heure	13 \$/heure	

**taxes incluses